

Plan d'accessibilité de Riverside Natural Foods pour la période de 2017 à 2021

Le traitement respectueux et authentique des personnes est l'une des valeurs fondamentales de Riverside Natural Foods Ltd. Notre société s'engage à respecter les principes de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), à traiter toute personne de façon à lui permettre de garder sa dignité et son autonomie et à prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité auxquels sont confrontées les personnes handicapées.

Notre société s'engage à respecter toutes les exigences de la LAPHO en temps opportun.

Formation

Riverside Natural Foods Ltd. fournira une formation à tous ses employés, prestataires, agents, bénévoles et autre personnel sur la Norme du service à la clientèle afin d'assurer la bonne compréhension des Normes d'accessibilité intégrées (NAI) et du Code des droits de la personne de l'Ontario s'appliquant aux personnes handicapées dans le but d'accroître la sensibilisation, d'identifier et d'éliminer les obstacles sur le lieu de travail et en ce qui concerne les obligations de notre entreprise relativement à l'hébergement.

Riverside Natural Foods Ltd. veillera à ce que tous ses employés reçoivent une formation appropriée selon leur rôle dans l'entreprise et conservera un dossier de toute la formation fournie. Les nouveaux employés suivront une formation dans le cadre du processus d'orientation et d'intégration et tous les employés suivront des cours de recyclage et de mise à jour dans le cadre de notre calendrier régulier de formation continue.

Information et communication

Riverside Natural Foods Ltd. s'engage à répondre aux besoins des personnes handicapées en matière de communication. À cette fin, nous fournirons sur demande des communications en médias substituts convenant aux personnes handicapées et nous informerons le grand public de la disponibilité de médias substituts.

Accessibilité des sites Web

Riverside Natural Foods Ltd. s'assurera que tout nouveau site Web Internet ou intranet ainsi que le contenu de tels sites seront conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (Niveau AA) au plus tard en janvier 2021.

Rétroaction des clients

La rétroaction des clients est d'une grande importance pour Riverside Natural Foods Ltd. Nous nous efforçons de nous rapprocher de nos clients et de tenir compte de leurs commentaires pour assurer que nos produits satisfont et dépassent leurs exigences et leurs attentes. Dans le cadre de notre engagement envers l'innovation, nous sollicitons sans cesse les suggestions et les idées. Nous nous assurerons que le processus de rétroaction des clients est accessible à tous, nous fournirons des options alternatives sur demande et nous encouragerons la rétroaction des clients au sujet de notre accessibilité en matière de service à la clientèle, d'emploi et de notre site Web.

Les clients peuvent soumettre leurs commentaires en remplissant et en soumettant une demande de contact à www.riversidenaturalfoods.com/contact ou à www.madegoodfoods.com/contact, par courriel adressé à info@riversidenaturals.com, par téléphone au 416-360-8200 ou par écrit au 2720 Steeles Avenue West, Unit 4,

Vaughan (ON) L4K 4N5. Nous ferons de notre mieux pour répondre à tout commentaire en temps opportun.

Emploi

Riverside Natural Foods Ltd. s'engage à respecter des pratiques d'accessibilité à l'emploi. Nous ferons notre possible pour assurer l'égalité d'accès à un emploi aux candidats et à nos employés. Ceci inclut l'offre, sur demande, d'hébergement aux candidats handicapés ainsi qu'un hébergement raisonnable aux candidats au cours du processus de recrutement/entrevue et d'embauche, et nous informerons également les candidats et les employés des politiques et procédures établies relativement aux mesures d'adaptation pour les personnes handicapées sur le lieu de travail.

Renseignements relatifs aux interventions d'urgence

Riverside Natural Foods Ltd. fournira à ses employés et à ses clients, sur demande, des renseignements accessibles au public relativement aux interventions d'urgence, dans un format accessible.

Nous consulterons tout employé handicapé et nous développerons à son intention un plan individualisé relatif aux interventions d'urgence; nous lui fournirons une aide appropriée en cas d'urgence. De plus, conformément aux exigences des NAI, nous fournirons des renseignements individualisés relatifs aux interventions d'urgence à tout employé handicapé dans un format accessible.